

LA MORT DE MOÏSE (Dt 34) ET LA NAISSANCE DE LA TORAH À L'ÉPOQUE PERSE

OU:

EST-CE QUE LA PREMIÈRE PARTIE DU CANON
DE LA BIBLE HÉBRAÏQUE AURAIT PU ÊTRE UN HEXATEUQUE?

« De cinq ou six rouleaux ? La Torah est-elle une épopée conduisant Adam du jardin d'Eden à l'assemblée des douze tribus d'Israël à Sichem ... ou bien, selon le Deutéronome, arrête-t-elle le moderne fils d'Israël en suspens sur le mont Nébo, au seuil encore inviolé de la terre de Canaan ? »¹. Cette question, reposée récemment par J. Cazeaux, mérite en effet d'être examinée.

Au point de vue narratologique, le Pentateuque n'est pas forcément une œuvre réussie. Car les promesses, notamment celle du pays, qui depuis les récits patriarcaux fonctionnent comme intrigue et comme leitmotiv dans les livres qui suivent la Genèse, n'arrivent pas à un aboutissement à l'intérieur du Pentateuque. Moïse, en Dt 34, meurt en dehors de la terre promise. La promesse est encore une fois soulignée par le faire voir et le dire de Dieu, et alors, même le successeur de Moïse, Josué, est mentionné. Donc le lecteur s'attend à une suite. Or, canoniquement parlant, cette suite fait défaut. La Torah s'achève par un non-achèvement.

Il n'est donc guère étonnant que de nombreux exégètes (historico-critiques), sous l'influence notamment de J. Wellhausen², ont défendu la thèse d'un Hexateuque originel, c'est-à-dire une trame narrative débutant par le livre de

1. J. Cazeaux, *Le refus de la guerre sainte. Josué, Juges et Ruth*, LD 174, Paris 1998, p. 7.

2. J. Wellhausen, *Die Composition des Hexateuchs und der historischen Bücher des Alten Testaments*, Berlin 1899.

la Genèse et s'achevant avec la conquête du pays et l'accomplissement des promesses dans le livre de Josué ; cette trame aurait dans la suite, pour des raisons peu claires, été amputée de son dernier livre. Sous l'influence de la théorie de « l'historiographie deutéronomiste » de M. Noth³, l'idée d'un Hexateuque disparut presque entièrement de la scène exégétique. À tort, peut-être. L'analyse du chapitre 34 du livre du Deutéronome peut montrer que l'idée d'un Hexateuque n'est pas simplement une invention de l'exégèse du XIX^e siècle, mais qu'un « projet Hexateuque » a bel et bien existé au moment où il s'agissait de publier, à l'époque perse, les traditions « officielles » du judaïsme.

1. Les trois mouvements en Dt 34

Dt 34 conclut le Deutéronome et l'ensemble du Pentateuque. On peut donc s'attendre à un texte particulièrement chargé de sens et de travail rédactionnel.

Voici une traduction de cette finale :

v. 1 : *Moïse monta des vallons de Moab vers le mont Nébo, le sommet du Pisga, qui se trouve en face de Jéricho. Et Yhwh lui fit voir tout le pays, le Galaad jusqu'à Dan,*

v. 2 : *et tout le Nephtali et tout le pays d'Ephraïm et Manassé, et tout le pays de Juda jusqu'à la mer de l'ouest⁴ ;*

v. 3 : *et le Néguev, et le District, la vallée de Jéricho, la ville des palmiers, jusqu'à Çoar.*

v. 4 : *Yhwh lui dit : Ceci est le pays dont j'ai juré à Abraham, à Isaac et à Jacob : A ta semence je le donnerai. Je te le fais voir de tes yeux, mais tu n'y passeras pas.*

v. 5 : *Moïse, le serviteur de Yhwh, mourut là-bas, au pays de Moab, sur ordre de Yhwh.*

v. 6 : *Il l'enterra dans la vallée, dans le pays de Moab, en face*

3. Selon la théorie de Martin Noth, les livres de Josué jusqu'aux Rois auraient été édités après la destruction de Jérusalem en 587 avant notre ère pour expliquer la chute du royaume de Juda et la déportation de son élite à cause du non respect par le peuple et ses dirigeants du contrat que Dieu avait conclu avec Israël dans le Deutéronome. On appelle les rédacteurs de cette histoire les Deutéronomistes car ils s'inspirent largement de la théologie et du style du Deutéronome. Dans la perspective de Noth, le Deutéronome est davantage lié aux livres historiques qui le suivent qu'aux livres précédents.

4. Le Pentateuque samaritain lit ici : « depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve, le fleuve d'Euphrate ». Ce changement s'explique par une vision d'un « grand Israël » que l'on trouve par exemple en Gn 15 ; mais on voulait sans doute aussi supprimer la position privilégiée qui dans le texte hébreu est donnée à Juda.

de Beth-Péor, et personne ne connaît son tombeau jusqu'à ce jour.

v. 7 : Moïse avait 120 ans lorsqu'il mourut, son œil ne s'était pas affaibli, sa force ne l'avait pas quitté.

v. 8 : Les fils d'Israël pleurèrent Moïse dans les vallons de Moab durant trente jours ; ensuite s'achevèrent les jours des pleurs de deuil de Moïse.

v. 9 : Josué, fils de Noun, était rempli d'un esprit de sagesse. En effet, Moïse lui avait imposé ses mains. Les fils d'Israël l'écoutèrent et firent selon ce que Yhwh avait ordonné à Moïse.

v. 10 : Il ne s'est **plus jamais levé en Israël un prophète comme Moïse** lui que Yhwh avait connu face à face,

v. 11 : et ceci par rapport à tous les signes et prodiges que Yhwh l'avait envoyé faire dans le pays d'Égypte devant Pharaon et tous ses serviteurs et tout son pays,

v. 12 : et par rapport à la main forte et toute la grande crainte **que Moïse avait provoquée devant les yeux de tout Israël.**

On peut, sur le plan synchronique, distinguer trois parties dans ce chapitre⁵ : v. 1-6 ; v. 7-9 ; v. 10-12.

La première partie (v. 1-6) se distingue par une suite de cinq verbes au *narratif* (forme verbale caractéristique du récit). Deux actions de Yhwh (il fit voir, il dit) sont encadrées par deux actions de Moïse (il monta, il mourut). À la fin se trouve une forme verbale sans sujet explicite (il/on enterra), puis un commentaire au *parfait* qui, avec la formule « jusqu'à ce jour » entre dans le « présent » du lecteur, ce qui provoque une conclusion.

Dans la partie suivante (v. 7-9) le nom de Josué se trouve encadré par deux mentions de Moïse. Josué marque en quelque sorte un changement dans l'action des Israélites. Les deux actions des Israélites qui précèdent la mention de son nom sont liées à Moïse (ils pleurent, ils finissent le deuil) ; alors que les deux actions qui suivent le nom de Josué se réfèrent à celui-ci : (ils l'écoutent ; ils agissent conformé-

5. Selon la proposition convaincante de F. García López, « Deut 34, Dtr History and the Pentateuch », in : *Studies in Deuteronomy. In Honour of C.J. Labuschagne on the Occasion of his 65th Birthday*, VT.S 53. F. García Martínez et al. (ed.), Leiden-New York-Köln, 1994, 47-61.

ment à l'ordre de Moïse). Josué est ainsi profilé comme le digne successeur de Moïse (cf. aussi la mention de l'imposition des mains).

Alors que dans la deuxième partie les formes narratives sont moins dominantes qu'en 1-6, elles sont totalement absentes en 10-12. Cette dernière partie insiste sur la signification de Moïse pour Israël, comme le montre l'encadrement de cette unité :

v. 10 : « il ne s'est plus levé de prophète pour *Israël* comme Moïse...

v. 12 : ... qu'avait fait Moïse aux yeux de tout *Israël* »

Ces trois unités ont donc trois fonctions différentes. Et cette différence concerne aussi le niveau diachronique, l'histoire de la mise par écrit de ce chapitre, car ces trois parties appartiennent, *grosso modo*, à trois niveaux rédactionnels qui se succèdent.

La version « originelle » de la mort de Moïse se trouve dans le noyau des versets 1-6. Elle a été rédigée par les « Deutéronomistes » qui ont édité les livres du Deutéronome jusqu'aux livres des Rois après la déportation de l'intelligentsia judéenne à Babylone en 598/87 pour expliquer le pourquoi de l'exil et pour donner aux exilés des repères permettant de maîtriser leur nouvelle situation de vie. De cette version deutéronomiste de la mort de Moïse en Dt 34, 1-6, il faut pourtant retirer le v. 4(b) ainsi qu'un certain nombre de termes géographiques qui appartiennent à la dernière rédaction de Dt 34 (la « rédaction du Pentateuque »).

2. La rédaction du Pentateuque

Le v. 4 (le rappel de la promesse du pays) dans sa forme actuelle ne peut être considéré comme deutéronomiste. D'abord le contenu du serment est introduit par une expression introduisant un discours direct, ce qui est contraire au style deutéronomiste qui recourt à des constructions à l'infinif (Yhwh a prêté serment de donner le pays). Les références deutéronomistes indiquent d'ordinaire les « pères » comme destinataires de la promesse. Or, en 34,4 le serment

est adressé à Abraham, Isaac et Jacob, sans que ceux-ci soient expressément désignés comme « pères »⁶. Dt 34,4b provient donc de la rédaction finale du Pentateuque qui, à la fin de la Torah, veut rappeler la première promesse du pays du Pentateuque. Dt 34,4 cite en effet Gn 12,7 :

Gn 12,7 : *À ta semence je donnerai ce pays.*

Dt 34,4 : *C'est le pays dont j'ai juré à Abraham, à Isaac et à Jacob : A ta semence je le donnerai.*

Ce rappel de la promesse est, à la fin du Pentateuque, élargi aux trois Patriarches, ce qui explique d'ailleurs une certaine incohérence grammaticale (alternance pluriel-singulier). La promesse patriarcale devient ainsi l'encadrement de la Torah. Ceci est l'œuvre de la rédaction finale de la Torah qui opère également, dans le livre du Deutéronome, une identification des pères deutéronomistes avec les patriarches, notamment en insérant à sept endroits stratégiques du livre du Deutéronome les noms d'Abraham, d'Isaac et de Jacob (Dt 1,8 ; 6,10 ; 9,5 ; 9,27 ; 29,12 ; 30,20 ; 34,4). Il s'agit clairement d'une « rédaction Pentateuque », car une telle identification des « pères » avec les noms des Patriarches ne se trouve nulle part dans les livres historiques et prophétiques. Cet encadrement patriarcal est renforcé par certaines indications géographiques.

L'expression « tout le pays » apparaît dans le Pentateuque pour la première fois en Gn 13,15 et pour la dernière fois en Dt 34,1b⁷. À cela s'ajoute le terme « cercle, district » pour désigner la région du Jourdain autour de la Mer Morte et Çoar qui dans le Pentateuque ne se trouvent qu'ici et dans les traditions patriarcales⁸.

La rédaction finale du Pentateuque est également responsable des vv. 10-12⁹ qui marquent clairement une coupure avec la suite et corrigent la théologie dtr. Selon Dt 18,15 (dtr) Yhwh suscitera (*yakim*) en faveur d'Israël des prophète-

6. Cette identification est effectuée par le Pentateuque samaritain qui a bien senti la différence entre pères et Patriarches.

7. F. García López, Deut 34, p. 55.

8. « Cercle, district » : Gn 13,10s. et 19,17.25 ; Çoar : Gn 13,10 ; 14,2.8 ; 19,22s ; 30,2.

9. Cf. pour cet avis également G. Braulik, *Deuteronomium II, 16,18-34,12*, NEB 28, Würzburg, 1992, p. 246.

tes comme Moïse, alors que selon Dt 34,10 il ne s'est plus jamais levé (*lo' qam*) un prophète comme Moïse – à qui les v. 11-12 attribuent les grands exploits de l'Exode en utilisant une terminologie (signes et prodiges, bras étendu, etc.) qui est normalement réservée à Yhwh¹⁰.

Cela signifie également une réconciliation entre les deux grands mythes d'origine du Pentateuque : le mythe exodique et le mythe généalogique (patriarcal)¹¹. La rédaction finale tente de réconcilier ces deux traditions. À la fin de la Torah, Moïse apparaît clairement comme une figure de rassemblement : les v. 1b et 4 le mettent en rapport avec la tradition patriarcale, les v. 10-12 en font la figure-clé de l'Exode, en insistant sur l'unicité de la médiation mosaïque. Dans ce contexte, il est significatif que la fin du Deutéronome (et celle du Pentateuque) est conçue en parallèle avec la fin du livre de l'Exode (Dt 34 : « devant tout Israël » Ex 40 : « aux yeux de tout Israël »)¹².

Dt 34,1b. 4*. 10-12 veut créer un canon mosaïque, pour lequel la tradition patriarcale constitue une sorte de prologue, voire un « Ancien Testament » par rapport à la Torah de Moïse.

3. Le récit « ancien », deutéronomiste de la mort de Moïse

Revenons à la première version de Dt 34 qui peut, *grossomodo*, être reconstruite comme suit¹³ :

v. 1* : Moïse monta au sommet du Pisga, et Yhwh lui fit voir le pays.

10. On veut ici rapprocher Moïse de Yhwh autant que possible.

11. L'ouvrage de K. Schmid, *Erzväter und Exodus. Untersuchungen zur doppelten Begründung der Ursprünge Israels innerhalb der Geschichtsbücher des Alten Testaments*, WMANT 81, Neukirchen-Vluyn 1999, a démontré, à mon avis, que la connection littéraire entre les traditions patriarcales et celles de l'exode a été établie pour la première fois par l'école sacerdotale ; cf. également T. Römer, *Israels Väter. Untersuchungen zur Väterthematik im Deuteronomium und in der deuteronomistischen Tradition*, OBO 99, Freiburg (CH) - Göttingen 1990, p. 566-68.

12. Cf. E. Ben Zvi, « The Closing Words of the Pentateuchal Books : A Clue for the Historical Status of the Book of Genesis within the Pentateuch », *BN* 62, 1992, 7-10.

13. Nous ne pouvons dans ce contexte traiter de la question de l'appartenance des différentes indications géographiques. Certaines appartiennent à la rédaction finale, d'autres à celle qui s'expriment dans les v. 7-9 (cf. ci-dessous). Pour plus de détails, cf. T. Römer, « Deuteronomium 34 zwischen Pentateuch, Hexateuch und deuteronomistischem Geschichtswerk », *ZARG* 5, 1999, pp. 167-178.

v. 4* : Et Yhwh lui dit : « Voici le pays. Je te l'ai fait voir de tes yeux, mais tu n'y passeras pas »¹⁴.

v. 5 : Et Moïse, le serviteur de Yhwh mourut là-bas, au pays de Moab, selon la parole de Yhwh.

v. 6 : Et il l'enterra, dans la vallée, au pays de Moab, en face de Beth-Péor, et personne ne connaît son tombeau, jusqu'à ce jour.

Ce texte renvoie au début du Dt (cf. 1,5; 3,25-29) et appartient ainsi au cadre deutéronomiste du livre. Dans le contexte de l'historiographie deutéronomiste, Dt 34,1-6* était directement suivi par Jos 1,1 (« Après la mort de Moïse, Yhwh parla à Josué... »). La version deutéronomiste de la mort de Moïse exprime deux préoccupations importantes de la théologie deutéronomiste.

L'insistance sur le fait que personne ne connaît le tombeau de Moïse vise sans doute l'empêchement d'un culte d'un Moïse divinisé (plusieurs interdictions du Dt montrent en effet qu'Israël a connu la pratique de la vénération des ancêtres défunts : Dt 14,1 ; 18,11 ; 26,14). Ainsi Dt 34,6 s'oppose à toute idolâtrie mosaïque. Malgré son importance, il n'y a pas de culte à lui rendre ; le seul vrai destinataire du culte est Yhwh.

Le fait que Moïse meurt en dehors du pays est également significatif. Le v. 6 est une réponse à la situation de l'exil ou de la diaspora. Une des grandes peurs des juifs de la diaspora, c'était d'être enterrés en terre étrangère¹⁵. Face à ces peurs, la mort de Moïse prend un caractère paradigmatique : une mort « en paix » ne dépend pas d'un tombeau dans la patrie, mais dépend du fait que le croyant reste en relation avec Yhwh.

Si Dt 34,1-6* exprime ainsi certaines préoccupations des auteurs de l'histoire deutéronomiste, et 34,1b.4b. 10-12 celle de la rédaction finale du Pentateuque, reste la question des versets 7-9. Quelle intention (et quel concept « canonique ») reflètent-ils?

14. Selon M. Rose. *5. Mose, Vol. 2. 5. Mose 1-11 und 26-34 Rahmenstücke zum Gesetzskorpus*, ZBK AT 5. Zürich 1994, p. 585 et 587, il convient de reconstruire : « c'est le pays que j'ai donné aux fils d'Israël ». C'est possible, mais trop hypothétique.

15. Ce destin est considéré comme une malédiction dans plusieurs textes prophétiques : Es 22,15-18 ; Am 7,17 ; Jr 20,6.

4. La « rédaction Hexateuque » de Dt 34,7-9

Les v. 7-9 ont souvent été attribués à « P » (« P » comme « prêtre » désigne le document sacerdotal). Certains ont même voulu y voir la fin du document sacerdotal. Cela n'est guère probable, étant donné le fait que ces versets insistent sur la succession de Moïse opérée en Josué et préparent ainsi une suite. Il ne fait cependant aucun doute que Dt 34,7-9 présupposent Nb 20 et 27 (cf. notamment l'imposition des mains sur Josué, rempli d'esprit¹⁶, ainsi que la mise en parallèle de la mort d'Aaron et de la mort de Moïse). Ces deux textes sont unanimement attribués au milieu sacerdotal. Dt 34,7-9 présuppose ces textes qui se caractérisent par l'intégration de certaines expressions deutéronomistes dans un contexte sacerdotal (cf. l'obéissance d'Israël, et l'expression « comme il avait ordonné »).

On pourrait presque dire que 34,7-9 relèvent d'un compromis entre certains Deutéronomistes et des membres du milieu sacerdotal, car ces versets ne prennent position ni pour l'explication deutéronomiste ni pour l'explication sacerdotale concernant la mort de Moïse en dehors du pays¹⁷. 34,7 reprend et corrige Dt 31,2 (dtr) et Gn 6,3 (P) : Moïse doit certes mourir à 120 ans ; mais non pas de vieillesse. Tout en insistant sur le rôle particulier de Moïse, les rédacteurs de 34,7-9 mettent néanmoins Josué au centre, comme successeur inspiré de Moïse. Ce faisant, ils insistent sur le fait que l'époque de Josué ne peut être séparée de celle de Moïse, et par là, ils tentent de créer un Hexateuque.

5. Hexateuque ou Pentateuque? Les conflits idéologiques de l'intelligentsia judéenne à l'époque perse

Suite à une étude de P. Frei¹⁸ sur l'attitude de l'empire perse face aux traditions locales des peuples soumis, de nom-

16. Ces deux thèmes liés à la succession de Moïse ne se trouvent qu'en Nb 27 et Dt 34.

17. Selon Dt 1,37 et 4,21 (dtr) Moïse n'entre pas dans le pays car il participe solidairement au péché de la génération du désert ; selon Nb 20 (sacerdotal) Moïse et Aaron ont été individuellement rebelles à la voix de Yhwh (même s'il n'est pas tout à fait clair en quoi consiste cette rébellion).

18. P. Frei, K. Koch, *Reichsidee und Reichsorganisation im Perserreich*, OBO 55, Freiburg (CH)-Göttingen 1984, deuxième édition mise à jour 1996. Cf. à ce sujet l'article de J.L. Ska dans ce cahier.

breux exégètes ont vu dans cette pratique dite de l'« autorisation impériale » le contexte adéquat pour expliquer la constitution d'un judaïsme autour de la Torah¹⁹. Il semble en effet que les Perses exhortaient les populations soumises à rassembler leurs traditions légales dans un seul document écrit qui faisait ensuite office de droit perse pour la province en question. Cela expliquerait pourquoi le document fondateur est en quelque sorte un document de compromis. Malheureusement, les exemples de la fameuse « autorisation impériale » sont peu fréquents et concernent apparemment des textes beaucoup plus courts que la Torah juive. De plus, C. Uehlinger a récemment insisté sur le fait que la Judée était pour les autorités perses une sorte de « tiers-monde », où il ne fallait pas s'investir cultuellement et culturellement²⁰.

Néanmoins c'est probablement à la période perse que le Livre a fourni au judaïsme son espace identitaire²¹. Mais est-il aussi clair que cela que ce Livre est le Pentateuque ?

Il existait apparemment une coalition minoritaire composée de Deutéronomistes et de Sacerdotaux qui voulait publier un Hexateuque.

Le Pentateuque contient en effet des textes qui ne font sens que dans le cadre d'un Hexateuque. Ainsi Gn 33,19 ; 50,25 et Ex 13,19 qui relatent une « promenade » des ossements de Joseph, sont un motif aveugle dans le cadre d'un Pentateuque. Ils prennent par contre tout leur sens avec Jos 24,32, qui constate l'aboutissement de ce périple. Blum a attribué ces versets, ainsi que Jos 24, à des rédacteurs qui, apparemment, ont voulu créer un Hexateuque²². Contrairement à certains adeptes de la théorie d'une histoire deutéronomiste qui veulent attribuer les deux discours finaux en Jos 23 et 24 à deux Deutéronomistes (DtrN,

19. P. ex. F. Crüsemann, « Le Pentateuque - une Tora. Prolégomènes à l'interprétation de sa forme finale », in A. de Pury, éd., *Le Pentateuque en question*, Le Monde de la Bible, Genève 1991, 2e éd., pp. 339-360.

20. C. Uehlinger, « 'Powerful Persianisms' in Glyptic Iconography of Persian Period Palestine », in *The Crisis of Israelite Religion. Transformation of Religious Tradition in Exilic and Postexilic Times*, OTS 42, B. Becking et M.C.A. Korpel (éd.), Leiden-Boston-Köln, 1999, pp. 134-179.

21. Cf. J. Trublet, « Constitution et clôture du canon hébraïque », in *Le canon des Écritures. Etudes historiques, exégétiques et systématiques*, LD 140, C. Theobald (éd.), Paris, 1990, pp. 77-187.

22. E. Blum, *Studien zur Komposition des Pentateuch*, BZAW 189, Berlin-New York 1990, p. 363.

le « Nomiste » et DtrH, « l'Historien »), il faut considérer la deuxième finale du livre de Josué, Jos 24, comme un texte post-deutéronomiste²³. Outre les termes deutéronomistes, ce texte contient aussi des expressions provenant d'autres traditions, parmi lesquelles aussi la tradition sacerdotale²⁴.

L'idée que le peuple doit se décider de son propre gré pour Yhwh n'est guère conforme à l'idéologie dtr selon laquelle c'est Yhwh qui s'est choisi Israël. Selon Jos 24, le choix pour Yhwh s'accompagne d'un rituel qui consiste à se défaire des « dieux étrangers ». Ce même rituel est préfiguré par le patriarche Jacob en Gn 35,2 :

« Jacob dit à sa maison et à sa parenté : 'Eloignez les dieux de l'étranger qui se trouvent en votre milieu'²⁵ ».

Jos 24,14:

« Eloignez les dieux qu'ont servis vos pères de l'autre côté du Fleuve et en Egypte »

Les deux textes mentionnent également le chêne de Sichem et insistent sur l'assistance divine en faveur des destinataires (Gn 35,3s ; Jos 24,17). Selon O. Keel, il faut attribuer Gn 35,2ss à une rédaction de l'époque perse qui se caractérise par un mélange de terminologie dtr et sacerdotale²⁶. Dans ce cas, il devient plausible d'imaginer pour Gn 35 le même rédacteur que pour Jos 24.

Le fait que Jos 24 veut créer un Hexateuque est souligné par le contenu même du discours de Josué, qui débute par l'époque des patriarches pour mener l'auditoire jusqu'à la fin de l'époque de la conquête. Ce n'est pas non plus un hasard si la fin de Jos 24 est conçue en parallèle avec la fin de la Genèse : selon Jos 24,29, Josué meurt, comme Joseph, à l'âge de 110 ans, et d'autre part Jos 24,32 renvoie explicitement à Gn 50,24.

23. Cette idée semble faire son chemin ; cf. notamment J. Van Seters, « Joshua 24 and the Problem of Tradition in the Old Testament », in *In the Shelter of Elyon. Essays on Ancient Palestinian Life and Literature in Honor of G.W. Ahlström*, JSOTS 31, W.B. Barrick et J.R. Spencer (éd.), Trowbridge, 1984, pp. 139-158 ; M. Anbar, *Josué et l'alliance de Sichem (Josué 24:1-28)*, BET 25, Frankfurt/M. et al., 1992.

24. Notamment « pays de Canaan » et la reprise de la version sacerdotale d'Ex 14 en Jos 24,6 ; pour un examen détaillé du vocabulaire, cf. M. Anbar, *Josué 24*, pp. 69-100.

25. La même expression se trouve en Jos 24,20.

26. O. Keel, « Das Vergraben der 'fremden Götter' in Genesis XXXV 4b », *VT* 23, 1973, pp. 305-336 ; p. 331.

Selon Jos 24,6, Josué, comme Moïse à la fin du Dt, écrit un livre : « et Josué écrit toutes ces paroles dans le rouleau de la Torah de Dieu ». L'expression « livre de la Torah de Dieu » se trouve une seule fois encore dans toute la Bible hébraïque en Né 8, 18²⁷ : « Il lut dans le livre de la Torah de Dieu ». Si l'on veut spéculer, on peut se demander si le récit de Né ne reflète pas à sa manière l'alternative Pentateuque ou Hexateuque. En Né 8, 1-2 il est en effet question de la loi de Moïse lue par Esdras, alors que, selon 8, 18, « il »²⁸ lit à partir du rouleau de la Torah d'Elohim. La « loi de Moïse » était alors le titre du Pentateuque, et le « rouleau de la torah de Dieu », la désignation de l'Hexateuque.

En ce qui concerne la première étape de la canonisation de la Bible hébraïque²⁹ on peut s'imaginer, avec R. Albertz³⁰, un comité d'édition siégeant à Jérusalem et dominé par l'ancienne Golah babylonienne (selon la tradition biblique, Esdras et Néhémie viennent de Mésopotamie). Dans ce comité se trouvaient rassemblés les grands courants théologiques du judaïsme post-exilique, notamment les représentants de l'école dtr (D) et de l'école sacerdotale (P). On a (presque trop) souligné ces derniers temps qu'il faudrait comprendre le Pentateuque comme un compromis entre D et P, mais il faut compléter cette hypothèse. Il y eut probablement dans ce comité une coalition entre quelques Deutéronomistes et quelques Sacerdotaux dissidents qui s'est prononcée en faveur d'un *Hexateuque* et qui créèrent les textes dont nous venons de parler. Cette hypothèse explique également un autre phénomène. Le livre de Josué est le seul des « Prophètes antérieurs » où l'on trouve des textes qui sont clairement de facture sacerdotale (notamment en Jos 3-

27. En Né 8,8 on trouve « dans le livre, dans la Torah de Dieu », ce qui est une autre construction grammaticale.

28. Le texte hébreu ne précise pas le sujet. S'agit-il d'une indication masquée qu'il faut distinguer les deux rouleaux et leurs protagonistes?

29. Même si l'époque perse reste la date probable pour la publication de la Torah, cela ne signifie pas la fin de toute possibilité d'intervention dans le texte. Ce qui est probablement exclu, c'est la suppression de textes. Selon Dohmen, la formule canonique en Dt 4,2 et 13,1 comportait d'abord simplement l'interdiction de ne rien enlever (l'interdiction d'y rajouter serait beaucoup plus tardive, contemporaine peut-être de Qoh 12,12) ; cf. C. Dohmen, « Hermeneutik des Alten Testaments », in *Hermeneutik der Jüdischen Bibel und des Alten Testaments*, Studienbücher Theologie 1,2, C. Dohmen et G. Stemberger (éd.), Stuttgart-Berlin-Köln, 1996, pp. 133-158.

30. R. Albertz, *Religionsgeschichte Israels in alttestamentlicher Zeit*, 2 vol., Grundrisse zum Alten Testament 8, Göttingen, 1992, pp. 497-504.

6 et 18³¹) et qui se trouvent imbriqués dans des passages deutéronomistes, sans qu'on puisse facilement les séparer en deux couches bien distinctes. Le texte-phare de ce groupe favorable à un Hexateuque reste bien sûr Jos 24. Ce discours d'adieu coupe le lien étroit qui relie Jos 23 à Jg 2,6ss. et qui était la suite « originelle » de l'histoire deutéronomiste³².

Dans ce contexte, la localisation de Jos 24 à Sichem peut s'expliquer de deux façons : selon l'historiographie dtr, Sichem est le lieu où la monarchie est désavouée. Selon Jg 9, la tentative d'Abimélek d'installer la royauté à Sichem se termine dans un bain de sang, et c'est à Sichem que l'empire davidique va éclater (1 R 12). On peut alors comprendre le discours de Josué à Sichem, exhortant à la vénération exclusive de Yhwh, comme le reflet d'une idéologie théocratique³³. Les auteurs de Jos 24 auraient été hostiles à toute tentative de rétablir la monarchie en Judée. En même temps, la localisation de Jos 24 à Sichem peut être comprise comme une volonté d'intégrer les (Proto-)Samaritains³⁴ et de créer un contrepoids à Jérusalem qui, à l'époque perse, devient définitivement le centre politique et idéologique du judaïsme.

Pour les promoteurs de l'Hexateuque, il s'agit, avec Jos 24, de rapprocher Josué autant que possible de Moïse : « parce que Moïse a conclu une alliance fondamentale, l'auteur du récit a attribué à Josué la promulgation d'une alliance ; parce que Moïse a promulgué des lois, il a attribué à Josué la promulgation de lois ; parce que Moïse a écrit dans un livre, il attribue à Josué l'écriture dans un livre et comme Moïse a dressé des stèles à l'occasion de la conclusion d'une alliance, il attribue à Josué l'érection d'une pierre »³⁵.

À ce rapprochement qui est préparé en Dt 34,7-9, les avocats d'un Pentateuque opposent une fin de non-recevoir

31. Je ne me prononce pas sur le problème des listes en 13-21.

32. C'est aussi l'avis de E. Blum, « Der kompositionelle Knoten am Übergang von Josua zu Richter. Ein Entflechtungsvorschlag », in : *Deuteronomy and Deuteronomic Literature. Festschrift C.H.W. Brekelmans*, BEThL 133, M. Vervenne; J. Lust (ed.), Leuven, 1997, p. 181-212; p. 184. Il attribue pourtant ces deux textes à un deuxième Deutéronomiste.

33. C'est la thèse de C. Levin, *Die Verheissung des neuen Bundes in ihrem theologisch-geschichtlichen Zusammenhang ausgelegt*, FRLANT 137, Göttingen, 1985, p. 118.

34. Ains E. Blum, *Die Komposition der Vätergeschichte*, WMANT 57, Neukirchen-Vluyn, 1984, p. 58, et plus récemment, « Knoten », p. 200.

35. M. Anbar, *Josué 24*, p. 137.

et contrecarrent 34,7-9 par les v. 10-12 : Personne n'est comparable à Moïse ; et au rapprochement Josué-Moïse ils répondent par un rapprochement entre Moïse et Dieu.

6. La victoire du Pentateuque

Pourquoi est-ce finalement le Pentateuque qui est devenu la première partie du canon de la Bible hébraïque ? L'option Hexateuque possédait pourtant quelques atouts, en menant la promesse divine à son aboutissement, et en créant avec le livre de la Genèse un encadrement autour de la Torah de Moïse (Ex-Dt).

Certes, les récits de conquête en Jos auraient sans doute pu paraître suspects à l'autorité perse et auraient pu être compris comme revendication territoriale, voire revendication d'indépendance³⁶. Mais la raison principale réside sans doute dans le fait que le Pentateuque peut plus facilement servir de « patrie portative » à un judaïsme géographiquement éclaté : Moïse lui-même meurt en dehors du pays, la promesse reste ouverte pour chaque génération de lecteurs. C'est ainsi que le Pentateuque coïncide presque avec la « biographie de Moïse ».

L'enjeu dans le choix entre Hexateuque ou Pentateuque réside pourtant avant tout dans la question du « centre » du judaïsme naissant. Quelle est la matrice identitaire de ce judaïsme : le pays (l'Hexateuque) ou la Torah (le Pentateuque). En optant pour la Torah, les intellectuels juifs de l'époque perse ont fait le bon choix. Le judaïsme sera marqué tout au long de son histoire par une existence en diaspora, et pour la diaspora c'est la Torah, en tant que « patrie portative », selon l'expression du poète Heinrich Heine, qui va se substituer au pays.

La distinction qualitative entre le Pentateuque et le reste de l'historiographie deutéronomiste, qui formera plus tard la première partie des Prophètes, est exprimée par le pas-

36. Cf. J. Briend, *Bible et Archéologie en Josué 6,1 - 8,29. Recherches sur la composition de Josué 1-12*. Thèse de doctorat, Paris, 1978. p. 318 ; cf. également F. Crüsemann, « Le Pentateuque, une Tora. Prolégomènes à l'interprétation de sa forme finale », in : *Le Pentateuque en question*, MoBi 19, A. de Pury et T. Römer (éd.), Genève, 2002, 3^e éd., pp. 339-360.

sage de l'oralité à l'écrit. En Dt 31 Moïse commence à écrire son livre³⁷, et ce livre est disponible et sert de guide dès la vocation de Josué (Jos 1,8³⁸). Ainsi la mort de Moïse devient définitivement la naissance de la Tora et l'Hexateuque disparaît dans les limbes jusqu'à ce que l'exégèse historico-critique lui permette, avec raison, de réapparaître dans la discussion canonique.

THOMAS RÖMER

37. Cf. à ce propos J.-P. Sonnet, *The Book Within the Book. Writing in Deuteronomy*, BIS 14, Leiden-New York-Köln, 1997.

38. Il s'agit d'un texte tardif qui veut marquer la « dépendance théologique » des *Prophètes* à l'égard de la Torah ; cf. T. Römer, « Josué, lecteur de la Torah (Jos 1,8) », in « *Lasset uns Brücken bauen. ...* ». *Collected Communications on the XVth Congress of the International Organization for the Study of the Old Testament, Cambridge 1995*, Beiträge zur Erforschung des Alten Testaments und des Antiken Judentums 42, K.-D. Schunck et M. Augustin (éd.), Frankfurt/M. et al., 1998, pp. 117-124.